

AG 2022 du Conseil des Equidés de Bretagne : Rapport moral

- ***Un contexte particulier... où le CEB a poursuivi et renforcé ses missions :***
 - La Covid, tout d'abord. Nous avons gardé le contact et notre rôle a surtout été de rompre l'isolement des professionnels du domaine équin et diffuser les informations sur le soutien aux filières.
 - « Rebondir après la crise » ; c'est le leitmotiv des centres équestres, des hippodromes et des éleveurs. Les modalités imposées durant la crise ont modifié fortement les habitudes, ont créé des décalages... il faut maintenant tirer des enseignements de cette période contrainte et se projeter sur un nouveau calendrier et une nouvelle organisation.
 - Le renouvellement des instances politiques départementales et régionales est à signaler.
 - Les élections marquent souvent un ralentissement dans la mise en œuvre des projets. Je ne pense pas que cela ait été le cas sur cette dernière année. Bien au contraire, j'ai le sentiment qu'au cours de ce nouveau mandat, les filières professionnelles seront au cœur des politiques publiques, y compris dans notre domaine d'activité. Nous en reparlerons à propos du nouveau plan régional du cheval en Bretagne.

- ***Plus que jamais, le CEB est là pour accompagner les filières sur les enjeux actuels.***

Cinq axes sont incontournables : le bien-être animal, le devenir du cheval de travail, le développement durable, la relation Homme-cheval, l'attractivité des emplois dans les filières.

 - ***Progresser sur le bien-être animal***
 - On ne va faire un débat à ce sujet. Le CEB y a consacré une journée filière et des tables rondes. Nous avons tous conscience que nous ne serons crédibles sur nos politiques de développement que si le bien-être animal est au cœur de nos actions à venir.
 - Par contre, nous devons certainement éviter les confusions et les surenchères concernant les labels. Il faut distinguer les différents labels : ceux liés au bien-être animal, ceux liés aux certifications professionnelles... ceux qui entrent dans une démarche marketing ! Mis bout à bout, cela en fait beaucoup : Equures, Equipass, Qualit'Equidés, Label FEA sur la Traction animale... Cela fait aussi beaucoup d'énergie déployée, beaucoup d'argent engagé... et peu de lisibilité externe, même si la démarche qualité, via le label, est essentielle pour la profession.
 - ***Assurer le devenir des équidés de travail***
 - Nous avons tous conscience que le maintien des 9 races de chevaux de travail, des chevaux de territoire et des ânes est lié aux nouvelles formes d'utilisation que nous sommes et serons en mesure de mettre en œuvre. Je me dois de mettre en exergue les initiatives prises par

l'association Faire à cheval et France Energie Animale, à l'échelon régional et national.

- La question épineuse du devenir du GIP Cheval Breton trouvera, dans les semaines à venir, une nouvelle réponse. Nous suivrons cela avec attention et vigilance pour que l'avenir du Cheval Breton ne soit pas obscurci. Nous faisons confiance aux professionnels qui vont prendre le relai du GIP.
- ***S'inscrire dans les politiques publiques liées au développement durable***
 - Le remplacement de l'énergie carbonée par la traction animale n'est pas le seul apport du cheval dans le développement durable. Un travail est engagé par le CEB, en partenariat avec l'IFCE, concernant l'intérêt de l'écopastoralisme en Bretagne. Les objectifs du Conseil Régional de doubler les espaces naturels protégés peuvent trouver réponse dans l'utilisation des équidés. La réflexion et le travail sont engagés.
 - Si nous parlons d'espaces, la question de l'accès aux pâtures est forcément posée. Là aussi, le travail est en cours au niveau de la FCC et de la Safer. Un calendrier de rencontres est prévu sur 2022 et nous vous tiendrons informés.
- ***S'ouvrir sur les nouvelles perspectives relation Homme-Cheval***
 - Si l'utilisation du cheval pour soigner reste, pour l'instant, restreinte, le développement de la médiation par le cheval ouvre des perspectives très intéressantes. Vous avez tous en tête des pratiques innovantes vers des publics spécifiques (personnes âgées, jeunes délinquants, militaires traumatisés, enfants handicapés...).
 - Les professionnels s'organisent afin de rendre ces pratiques lisibles et accessibles. Le cheval nous apaise ; apaise la vie et la ville. Nous avons beaucoup à apprendre de lui. Il est essentiel que ce domaine d'activité s'appuie sur des compétences codifiées, reconnues et se développe solidairement.
- ***Renforcer la formation et l'attractivité des emplois dans les filières***
 - Tout ce que nous venons d'évoquer ne peut se mettre en œuvre que si des femmes et des hommes s'y consacrent professionnellement. En Bretagne, nous avons des formations, publiques et privées, qui devraient permettre de couvrir l'offre de postes. Or ce n'est pas le cas. Bon nombre de jeunes formés aux métiers du cheval ne passe pas dans l'engagement professionnel. Le niveau des rémunérations et les contraintes professionnelles y sont pour quelque chose. Cela nous devons le prendre en compte dans l'organisation de nos filières.
- ***Sans oublier de veiller aux équilibres économiques, liés à la sécurité sanitaire***
- ***La concertation est engagée pour un nouveau plan régional du cheval en Bretagne :***
 - Les sujets que je viens d'évoquer ne sont pas exhaustifs. Nous attendons aussi que vous nous sollicitiez. Le CEB n'est pas un « machin de plus ». Il regroupe les

familles qui vivent de l'activité équine. Le CEB est avant tout à votre service...N'hésitez pas et servez-vous-en, sans retenue !